

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Le Sou des écoles

Escape Game - La Reine des Corbeaux

30/10, 31/10 et 06/11

Le sou des écoles vous propose un escape game original à prix libre, pensé pour les adultes et ados, accessible dès 5 ans !

La Reine des Corbeaux vous charge de retrouver ce qu'on lui a dérobé... Saurez-vous accomplir votre mission dans le temps imparti ?

Réservation :

soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com ; 06 88 33 73 08 (par SMS svp!), <https://resaclick.net/soudesaintjulienmolinmolette>

Vente de chocolats de Noël

Le sou des écoles vous propose des chocolats de Noël sur commande !

Catalogues disponibles dans les commerces du village à partir du **24 octobre**, retour des commandes avant le 17 novembre et livraison en décembre.

Renseignements et commandes : soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com ; 06 72 65 94 53

Les Glottes Rebelles

Samedi 22 octobre à 18h à La Passerelle : Rencontre de 2 chorales

Les Glottes Rebelles de Saint-Julien-Molin-Molette accueillent

La Chorale Populaire de Lyon

Au programme : Chants de lutte, répertoire populaire, une belle soirée en perspective. Entrée gratuite, participation aux frais libre

La Trisande

Atelier mensuel de Body-mind Centering et danse improvisée

Un samedi par mois de 14h à 18h

au studio Les îles de Bernard La Trisande 4 rue Peyronnet.

Infos et inscriptions : trisande.gaud@orange.fr

Cinémolette

Séances salle La Passerelle :

• **Vendredi 21 octobre 21h** : *Ninjababy* (VO) Comédie norvégienne, prix du public du Festival du Premier Film d'Annay 2022

• **Mardi 25 octobre 20h30** : *140 km à l'ouest du paradis* (VO) Documentaire franco-belge de Céline Rouzet, au cœur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

• **Mardi 22 novembre à 20h30** : *Rosemerta, liberté, égalité, etc.* Soirée ciné-rencontre dans le cadre de la 10ème la réalisatrice Karine Music et de représentantes du collectif Rosmerta et du collectif Pilatois Solidaire

Plus d'infos et la suite de la programmation sur www.cinemolette.com

Tu Joues

Tu Joues vous accueille à la ludothèque située 10 rue Neuve, pour jouer sur place ou pour emprunter des jeux :

• Les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h
• Les jeudis de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30

Il y a des jeux pour tout le monde, quelques soient nos âges, nos goûts, nos handicaps et nos langues ...

L'adhésion est à prix libre par foyer et permet de venir jouer sur place et d'emprunter 2 jeux par mois.

Et aussi, au bar de la clé à molette, 1 jeudi par mois, de 18h à 21h, les 20 oct, 17 nov et 15 décembre

Contact : association.tujoues@gmail.com / 07 52 08 76 61 www.tujoues@gmail.com

Sporting Club Pirailon

La nouvelle saison vient de reprendre avec cette année la reprise des entraînements pour les jeunes de moins de 11 ans à Saint Julien. Vous pouvez nous rejoindre **le mercredi après midi de 16h à 17h15**.

Comme chaque année, le SCP distribuera ses calendriers le samedi **5 novembre**. Nous organisons également la sortie du beaujolais nouveau, moment de convivialité intergénérationnel, **le vendredi 18 novembre**. La traditionnelle matinée sera le **dimanche 15 janvier** avec soupe aux choux à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux.

Les Indispandues

30 octobre 2022 à 16h salle de la passerelle En Marche ou crève

Ecriture collective des Indispandues Elles sont 8 sur scène : 7 ont dit non, 1 a dit oui. Elles racontent leur vie depuis le 15 septembre 2021. Elles expliquent comment une loi, celle du 5 août de la même année, a bouleversé complètement non seulement leurs existences mais aussi celles de femmes et d'hommes, jeunes ou vieux, vivant au sein d'une maison de retraite, d'un foyer de vie ou d'un établissement de santé.

LE CCAS

Le repas des aînés

Après 2 ans d'absence dû à la pandémie, le repas des aînés va enfin avoir lieu et toute l'équipe du CCAS est ravie de ce retour. Comme cela se fait dans toutes les communes aux alentours, nous avons donné le choix aux personnes entre le colis et le repas. La date retenue est le **27 novembre**. Autre changement c'est *Mets délicies traiteur* à Saint-Romain-d'Ay qui mettra les petits plats dans les grands car le Chapon d'or de Saint-Sauveur-en-Rue était indisponible.



Imprimé par Domcom. Ne pas jeter sur la voie publique.



ÉDITO

Alors que les premières feuilles d'automne apparaissent, voici via cette lettre des nouvelles de la vie communale.

Après un été sec où notre approvisionnement en eau potable a été menacé c'est sous le signe de la sobriété énergétique que s'annoncent les saisons à venir.

Le prix de l'électricité va augmenter de plus 50% pour les collectivités et nous devons veiller à ne pas gaspiller l'énergie. Nous espérons contenir au mieux notre facture commune en optimisant l'utilisation des salles municipales chauffées. Nous réduirons un peu les décorations lumineuses de Noël au profit de décorations moins énergivores mais porteuses malgré tout d'esprit festif. Car sobriété ne doit pas être synonyme de morosité ou de repli sur soi !

L'essentiel reste toujours de grandir, vivre et vieillir dans un village solidaire en trouvant l'équilibre entre nos besoins et notre impact sur l'avenir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous vous laissons découvrir l'avancée des projets.

Cette saison nous vous parlons de refus du gaspillage, de concertation, de lien social et du cours de la rivière.



Suivez l'actualité de la commune sur l'application mobile Illiwap !

CABANE DE GRATUITÉ

L'équipe municipale propose la mise en œuvre de comités participatifs qui permettent à toutes et à tous de participer à la vie du village. C'est dans ce cadre qu'est née la cabane de gratuité.

Dans la commission *gestion des déchets*, un groupe de 4 personnes a pris l'initiative de réfléchir à ce qui pourrait permettre de créer un lieu pour donner une seconde vie aux objets du quotidien.

Après quelques mois de travail (notamment pour la conception et les objectifs du projet), la cabane a pu être construite au mois de juin 2022 lors de 2 journées de chantiers participatifs. Plusieurs personnes sont venues aider à la construction dans un esprit convivial et inclusif.

La cabane est ouverte depuis le début de l'été et a rapidement trouvé sa place dans la vie du village. Remplie dès le lendemain de son installation, elle suscite intérêt et rencontres.

L'objectif est de permettre que des objets que vous auriez peut-être jeté soient réutilisés par d'autres et trouvent un nouveau foyer pour continuer leur vie plutôt que de finir à la poubelle.

Les règles de fonctionnement sont simples : vous déposez petit mobilier, petit électro-ménager, livres, jeux, bibelots, vaisselle, etc...(mais pas d'habits !) et vous prenez ce qui vous intéresse. Nous comptons sur le bon sens et la bienveillance de chacun.e pour que ce lieu ne devienne pas une déchetterie mais ce n'est actuellement pas le cas et c'est une très bonne nouvelle! En effet le bon fonctionnement de cet endroit dépend des personnes qui l'utilisent et si vous souhaitez vous associer à l'équipe de conception pour assurer l'évolution et le bon fonctionnement de la cabane laissez votre contact en mairie.

Ouvert 24h/7j, ce lieu est le vôtre, profitez-en !



LA DALLE DU TERNAY



Du pont des ateliers à l'ancienne place du marché

Vous l'avez probablement remarqué en vous promenant entre le pont des ateliers et la pharmacie, une partie de la voirie est désormais interdite aux véhicules comme aux piétons. Suite au rapport d'experts commandé par la mairie et rendu cet été, c'est une surface de 100m de long et 8m de large qui devient inaccessible. En effet, l'état de la dalle qui couvre la rivière est alarmant et pour des raisons de sécurité cet espace ne doit plus être utilisé. Cette situation n'est pas nouvelle et des études avaient déjà alerté les équipes précédentes sur la nécessité de restaurer cet énorme ouvrage. Les premières conclusions inquiétantes remontent au début des années 2000. Mais, aujourd'hui nous ne pouvons plus repousser le problème car le rapport est formel : il y a un risque de rupture de la structure. De plus au regard de l'état d'altération avancé des éléments structurels de la dalle, des travaux de réparation ne sont plus envisageables. Il sera donc nécessaire de procéder à la déconstruction de l'ouvrage.

Quant au pont des ateliers, qui nous permet d'admirer la rivière, le rapport est moins inquiétant et prévoit que des travaux de réparation pourront être réalisés probablement à plus court terme. A propos, de la déconstruction de la dalle du Ternay, c'est un gros chantier qui s'annonce. Un chantier qui sera très encadré car la rivière alimente une réserve d'eau potable et qui sera coûteux ce qui va demander aux élu-e-s un important travail de phasage et de recherche de fonds.

Nous espérons qu'à terme la rivière retrouvera sa continuité écologique et embellira notre village mais ce projet doit être conduit en concertation avec les riverain-e-s, c'est pourquoi dès le 29 août nous avons organisé une réunion d'information avec les habitant-e-s du faubourg. En effet dans un premier temps c'est avec eux qu'il nous faut réfléchir aux solutions provisoires en terme de stationnement et de circulation.



SALLE DES FÊTES

Des bals qui attirent plus de convives que la salle ne peut en accueillir, des nuisances sonores lors de la location des salles municipales, des fêtes qui durent jusqu'au petit matin... Les riverains du faubourg font remonter leur agacement et nous les comprenons.

Aussi nous avons décidé de spécifier de nouvelles règles pour la location des salles. Nous allons poser un sonomètre dans la salle des fêtes pour que les participants contrôlent mieux les décibels, celle-ci reste la salle la plus adaptée aux événements festifs. Pour la petite salle du

bar, une jauge de 50 participants est fixée pour les fêtes privées avec arrêt de la musique à 1h30. Certains trouveront la mesure excessive quand d'autres nous ont déjà fait remarquer qu'elle était insuffisante.

Contrairement à la proposition de Vivre au Village lors du conseil municipal du 29 août, nous souhaitons que la salle des fêtes en reste une et continue d'accueillir des événements type concerts, bals, soirée d'anniversaire etc...

Notre village a besoin de moments festifs qui consolident les liens sociaux. Réjouissons-nous

que les jeunes organisent des soirées alors que les adultes craignent qu'ils ne s'enferment dans des réseaux sociaux virtuels, félicitons les associations qui se démènent pour que toute la musique vivante arrive au village.

Nous espérons donc que ces nouvelles règles, mais surtout la vigilance de tous et toutes pour le confort sonore des riverains, nous permettent de garder une salle des fêtes synonyme d'une ruralité joyeuse et accueillante.



EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION «LISTE VIVRE AU VILLAGE»

Approchant de la mi-mandat, comment apprécier et classer les projets réalisés et à venir ?

Achat pour 80K€ d'un immeuble révéillé inadapté pour une maison médicale, 130K€ pour un chemin piétonnier, 60K€ pour des toilettes sèches, un projet de naturalisation de la place de la mairie.

Était-ce bien nécessaire et prioritaire alors qu'il faut faire face à des investissements indispensables tels que :

La réfection de la conduite plus que cinquantenaire de la conduite d'eau acheminant l'eau des sources du Mantel

L'eau pour lutter contre les incendies : La commune de Colombier a signé une convention avec la carrière pour utiliser gratuitement l'eau des bassins de décantation, alors que nos édiles provisionnent 50 K€ de frais d'avocat dans l'espoir vain de la faire fermer.

Une conception globalisée de génération de chaleur pour alimenter les bâtiments publics, par du solaire, de la géothermie ou chaufferie à plaquettes de bois, plutôt que des investissements au coup par coup et coûteux dans des bâtiments inadaptés.

Quand les finances des collectivités s'amenuisent il est temps d'aller à l'essentiel.